

## **Compte rendu de l'assemblée générale mixte du 28 Juin 2018**

**The Blockchain Group (anc. Leadmedia Group)** (FR0011053636, ALLMG, éligible PEA PME) – prestataire de services intégrés pour le marketing digital et fournisseur de solutions de data marketing informe le public de la tenue de son Assemblée Générale Mixte réunie sur première convocation le 28 juin 2018 à 10h au 137 rue de l'Université 75007 Paris. Les 26 actionnaires présents, représentés, ou ayant voté par correspondance possédaient 3.736.592 actions ayant le droit de vote sur les 13.340.467 actions ayant le droit de vote après déduction des 101.110 actions de la Société auto détenues à la date de la présente assemblée, représentant 3.736.592 voix, soit 27,78% du capital social et 28,009% des droits de vote, soit plus du quart des actions ayant droit de vote.

La société informe ses actionnaires que toutes les résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée générale mixte ont été adoptées, à l'exception de la 24ème résolution, conformément aux recommandations du Conseil d'administration et de la 6eme résolution.

Messieurs Nenad Cetkovic et Gilles Enguehard ont ainsi été nommés en qualité de nouveaux administrateurs de la Société, pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de la Société qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. De même, l'assemblée générale a ratifié la cooptation par le Conseil d'administration de Messieurs Xavier Latil et Pascal Chevalier en qualité d'administrateurs, pour la durée restant à courir du mandat de leur prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de la Société qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

L'Assemblée générale mixte a également voté en faveur de l'augmentation du capital social d'un montant nominal de 150.000 euros par émission de 3.750.000 actions ordinaires nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de Monsieur Pascal Chevalier. Les actions ayant été entièrement souscrites et libérées par Monsieur Pascal Chevalier, le conseil d'administration réuni le 29 juin 2018 a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 150.000 Euros par l'émission de 3.750.000 actions ordinaires nouvelles, le capital social ayant ainsi été porté de 537.663,08 Euros à 687.663,08 Euros.

L'assemblée générale des actionnaires a également voté en faveur du changement de dénomination sociale, cette dernière étant désormais « The Blockchain Group ».

Enfin, messieurs Dave Moreau et Gianluca d'Agostino ont fait part de leur décision de démissionner de leurs fonctions d'administrateur, avec effet à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires du 28 juin 2018. Par conséquent, le Conseil d'administration est désormais composé de 4 membres, Monsieur Pascal Chevalier (Président du Conseil d'administration), Monsieur Xavier Latil (Directeur Général), et messieurs Nenad Cetkovic et Gilles Enguehard.

## Récapitulatif des votes de l'assemblée générale du 28 juin 2018 réunie sur première convocation

<b>RESOLUTIONS</b>		
Résolutions à titre ordinaire		
<b>1</b>	Approbation des comptes sociaux au 31 décembre 2017	Adoptée à l'unanimité
<b>2</b>	Approbation des comptes combinés au 31 décembre 2017	Adoptée à l'unanimité
<b>3</b>	Affectation du résultat de l'exercice	Adoptée à l'unanimité
<b>4</b>	Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce	Adoptée à 99,93%
<b>5</b>	Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration	Adoptée à l'unanimité
<b>6</b>	Ratification de la cooptation par le conseil d'administration de M. Hervé de Lamotte en qualité d'administrateur	Rejetée à 96,94%
<b>7</b>	Ratification de la cooptation par le conseil d'administration de Monsieur Pascal Chevalier en qualité d'administrateur	Adoptée à 99,93%
<b>8</b>	Ratification de la cooptation par le conseil d'administration de Monsieur Xavier Latil en qualité d'administrateur	Adoptée à 99,93%
<b>9</b>	Nomination de Monsieur Nenad Cetkovic en qualité d'administrateur	Adoptée à 99,93%
<b>10</b>	Nomination de Monsieur Gilles Enguehard en qualité d'administrateur	Adoptée à 99,93%
<b>11</b>	Ratification du transfert de siège social	Adoptée à l'unanimité
<b>12</b>	Autorisation à donner au conseil d'administration en vue du rachat par la Société de ses propres actions	Adoptée à l'unanimité
<b>13</b>	Pouvoirs pour les formalités légales	Adoptée à l'unanimité
Résolutions à titre extraordinaire		
<b>14</b>	Décision à prendre en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce: non dissolution anticipée de la Société	Adoptée à l'unanimité
<b>15</b>	Réduction du capital social motivée par des pertes d'un montant global de 2.822. 731,17 Euros par diminution de la valeur nominale des actions et modification corrélative des statuts	Adoptée à l'unanimité
<b>16</b>	Constatation de la reconstitution des capitaux propres par application de l'article L. 225-248 du Code de commerce	Adoptée à l'unanimité

17	Augmentation du capital social d'un montant nominal de 150.000 euros par émission de 3. 750.000 actions ordinaires nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une personne dénommée; conditions et modalités de l'émission; pouvoirs conférés au conseil d'administration	Adoptée à l'unanimité
18	Suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux Actions Nouvelles au profit de Monsieur Pascal Chevalier	Adoptée à l'unanimité
19	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Adoptée à l'unanimité
20	Autorisation donnée au conseil d'administration, en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'augmenter le nombre de titres à émettre	Adoptée à l'unanimité
21	Modification de la dénomination sociale de la Société	Adoptée à l'unanimité
22	Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre de la Société	Adoptée à 96,13%
23	Autorisation à donner au conseil d'administration en vue d'annuler tout ou partie des actions détenues en propre par la Société, au titre de l'autorisation de rachat d'actions	Adoptée à l'unanimité
24	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions réservée aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise	Rejetée à 99,82%
25	Pouvoirs pour les formalités légales	Adoptée à l'unanimité

The Blockchain Group est coté sur Euronext Growth à Paris  
Pour plus d'informations : <https://theblockchain-group.com/>

## CONTACTS

The Blockchain Group

Xavier LATIL

Directeur Général

communication@leadmedia-group.com



- **Libellé** : LEADMEDIA
- **Code ISIN** : FR0011053636
- **Mnémonique** : ALLMG